

Conseil syndical du 08/11/2023

Procès-Verbal

Étaient présents :

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs : Freddy REY

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs Williams DUFOUR, Pierre FAYARD, Marc GAUTIER, Roger JOURNET,

Pour la Communauté de Communes Val Guiers :

Mesdames et Messieurs : Dominique COMBAZ, Alain PERROT Raymond VAGNON

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : Daniel BATON, Éric PHILIPPE, Jean-Louis REYNAUD

Pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Mesdames et Messieurs : Pascal Gentil

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Mesdames et Messieurs : Stéphane GUSMEROLI, Fabien GALLICE, Roland BESSON, Nadine REUX, Mathias LAVOLE,

AVAIENT DONNE POUVOIR : Robert EYRAUD à Alain Perrot, Evelyne LABRUDE à Roger Journet, Bertrand PUGNOT à Alain Perrot

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Sophie Michon, chargée de communication, Sébastien Bordier chargé de mission prévention des inondations, Adrien Carnet-Guillot, technicien de rivière, Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative.

Secrétaire de séance : Williams Dufour.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du conseil pour leur présence.

Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 31/05/2023 :

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

Le Conseil Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant et précise que la délibération de l'élection d'un nouveau membre du bureau syndical est reportée au prochain conseil syndical.

Ordre du jour

➤ Points techniques :

➤ Actions de communication :

- Présentation de la vidéo réalisée : épisode 1 : les milieux aquatiques
- Présentation des prochaines vidéos et plaquette...
- Concours photos
- Etude stratégie de communication

- Animations pédagogiques :
 - Bilans animations scolaires 2022/2023
 - Présentation animations scolaires 2024/2025
- 30 ans du SIAGA
- Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Guiers mort (La Pérelle)
- Travaux de gestion sédimentaire de la plage de dépôt Merdaret à St Joseph de Rivière.
- Bilan ripisylve 2022-2023
- Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024
- Etude stratégique foncière
- Etude stratégique de la ressource en eau
- Suivi des actions Programme d'Etudes Préalables (PEP) au PAPI

- Délibérations :
 - Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables
 - Ouvrages sédimentaires
 - Etude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique : demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-16.
 - Suivis des débits d'étiage et de la piézométrie de la nappe du bassin du Guiers Demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-17.
 - Admission en non-valeur (ANV)
 - Adhésion CDG / prévoyance
 - Revalorisation du ticket restaurant
 - Revalorisation des chèques cadeaux
 - Création du poste communication : augmentation temps de travail à 80%
 - Avenant N°4 à la convention du Département de l'Isère mise à disposition de services
 - Election d'un nouveau membre du bureau syndical

- Divers :
 - Nouveaux bâtiments
 - Prochaines dates :
 - 17 et 18/11 Ecole de l'eau : la notion d'hydrosystème et ses déclinaisons en Chartreuse à St Christophe sur Guiers / St Christophe La Grotte
 - 20/11/2023 : 14h00-16h00 : CoPil étude stratégique communication, Pont de Beauvoisin (salle réunion du SIEGA – 1^{er} étage)
 - 30/11/2023 : 30 ans SIAGA à 18h00 à St Béron
 - Vœux SIAGA : date et lieu à définir
 - 14/12/2023 : restitution Appel à Projet eau citoyenne : soirée ciné-débat le partage de l'eau Éric Blanco à Pont de Beauvoisin
 - 08/11 ou 15/11/2023 restitution Appel à Projet eau citoyenne : méandres ou la rivière inventée à St Laurent du Pont ou Entre-Deux-Guiers

Présentation de la vidéo réalisée

Didier Girard explique que nous avons quatre vidéos thématiques prévues pour un budget total de 10 000 € TTC réalisées par Jim Blais, Ecurieux Films : la première est terminée, elle présente le territoire ; Elle s'intitule « Les milieux aquatiques ».

La deuxième sera sur la ressource en eau et le changement climatique, la troisième sur les différentes actions menées dans le cadre du contrat de bassin et la quatrième sur « comment agir ? » afin d'inciter les différents acteurs à s'engager pour le prochain contrat de bassin.

Sabine Gandy indique qu'un jury a sélectionné 5 photos lauréates qui ont été primées et 15 autres photos ont été retenues sur 61 photos reçues. Elle précise que les 20 photos retenues seront imprimées et exposées.

Etude de stratégie de communication

Didier Girard explique que la phase A bilan et attentes est terminée. Cette phase consistait à :

- Prendre en compte des stratégies antérieures : analyse de l'existant
- Faire un bilan critique de la communication actuelle avec l'équipe technique
- Attentes des acteurs : 3 ateliers « focus groupe » (Bureau, élus du territoire et partenaires)

Cette phase a permis de constater que le SIAGA a une pratique bien ancrée de la communication mais qu'une rupture est notée entre 2018 et 2019 : plus de bulletins de liaisons depuis janvier 2018.

Il a été relevé que le SIAGA à une :

- Volonté de sensibilisation grand public très ancrée
- Communication longtemps (et encore aujourd'hui) corsetée dans une logique réglementaire et programmatique (confusion entre compte-rendu et communication)
- Beaucoup de langage expert et de jargon technique : la cible n'est pas toujours clairement identifiée
- Logique de diffusion qui n'est pas très bien identifiée
- L'identité et sa représentation graphique sont ambiguës
- Les collectivités adhérentes sont aussi des relais de diffusion

La phase B est l'élaboration et la rédaction de la stratégie de communication. Cette phase se déroule sur la période de septembre à décembre 2023 avec :

- Ateliers thématiques : définition des objectifs propres à chaque thématiques (avec les agents techniques référents)
- Cellule com' : consolidation de l'arbre d'objectifs
- Atelier avec l'équipe technique sur la communication institutionnelle
- Cellule com' : rédaction de la 1ère approche de la stratégie de communication globale
- Présentation de cette première approche au bureau et à l'équipe

Ensuite la phase C sera la finalisation de la stratégie et la déclinaison du plan de communication sur la période de janvier à février 2024 comprenant :

- Rédaction de la stratégie en cellule com'
- Déclinaison du plan de communication, interactions avec les élus et les partenaires, estimations
- Finalisation de la stratégie de communication

Et la phase D sera la validation et présentation de cette étude sur le mois de mars 2024 avec :

- Arbitrage de l'équipe technique

Animations scolaires 2023-2024

- Jean-Louis Reynaud indique que les animations scolaires 2022/2023 se sont très bien déroulées : les enseignants, les élèves ont été satisfaits.
Didier Girard précise que le nombre de participants a été de 836 élèves de 34 classes sur 14 écoles ; les animations ont été faites par quatre associations : Le Pic Vert, FNE 38, FNE 73 et LPO.

- Didier Girard explique que pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons deux options possibles :
 - **Option 1** : prendre en charge l'ensemble des classes au risque de ne pas avoir assez de budget pour le matériel pédagogique et pour les animations 2024-2025.
 - **Option 2** : prendre en charge uniquement les « nouvelles » classes (32) et proposer aux autres classes (8) les animations Prévention des Inondations au risque qu'elles ne se fassent pas cette année.
- Actuellement 29 classes sur l'Isère se sont inscrites dont 22 nouvelles classes et 13 classes sur la Savoie dont 11 nouvelles classes.
- Les membres du conseil syndical proposent de privilégier les classes qui n'ont pas encore participé aux animations (option 2).
- Didier Girard précise qu'il y aura une association supplémentaire qui est Espace Nature Isère.

30 ans du SIAGA

- Jean-Louis Reynaud rappelle que le SIAGA va fêter ses 30 ans le jeudi 30/11/2023 à la salle communale de St Béron.
- Didier Girard explique que cette cérémonie officielle est à destination des élus et partenaires actuels et anciens depuis 1993. Lors de cette cérémonie, Didier Girard explique qu'il y aura un affichage des vingt photos sélectionnées lors du concours photos 2023 ; Natura Scop avec E. Gervasoni et I. Saumur présenteront la carte sensible et nous projetterons le film de l'Irma sur la crue du 06/06/2002. Il est proposé que nous fassions réaliser des « goodies » avec le marquage du SIAGA, et nous réaliserons une plaquette A3 avec le programme de la soirée ainsi qu'une présentation du SIAGA.
- Il présente ensuite le déroulé prévisionnel de cette soirée :

| | |
|---------------|--|
| 17h – 17h15 | Accueil des invités |
| 17h15 – 17h20 | Discours d'ouverture par le maire de la commune qui accueille l'événement |
| 17h20 – 17h25 | Prise de parole de Jean-Louis Reynaud, Président du SIAGA |
| 17h25 – 17h40 | Quiz sur l'histoire du SIAGA |
| 17h40 – 17h55 | Prises de parole d'anciens élus (2 ou 3 interventions) : mise en place du syndicat, rôle du syndicat à l'époque, |
| 17h55 – 18h10 | Prises de parole d'élus actuels et/ou maires actuels : rôle/importance du SIAGA aujourd'hui |
| 18h10 – 18h20 | Prises de parole de Didier Girard : évolution des actions + introduction du film |
| 18h20 – 18h35 | Projection du film de l'IRMA sur la crue du 06/06/2002 |
| 18h35 – 18h50 | Conclusion et échange sur le film de la crue + liens avec le SIAGA |
| 18h50 – 19h | Résultats du Quiz sur l'histoire du syndicat et remise du (ou des) prix |
| 19h – 19h10 | Discours de clôture de l'événement + gâteau + distribution de goodies |
| 19h10 | Buffet |

Le quiz sur l'histoire du SIAGA n'a pas été retenu mais la carte sensible sera exposée et présentée par Natura Scoop

Travaux de restauration continuité écologique sur le Guiers Mort : la Pérelle

Adrien Carnet-Guillot explique que le seuil de la Pérelle et le seuil naturel ont été défini par la DDT/OFB comme étant un obstacle à la montaison. Il existe une brèche existante qui rend le passage infranchissable pour le chabot et difficile pour la truite et l'ombre. Il est donc nécessaire de réaliser des travaux de restauration continuité écologique sur le Guiers Mort sur le seuil de la Pérelle.

Le scénario retenu par le SIAGA et l'OFB est d'approfondir la brèche de 60cm (soit 2,10m total), de réaliser un enrochement de 20cm dans le seuil naturel pour permettre une nette amélioration du franchissement du seuil pour la truite et l'ombre.

Le coût prévisionnel est d'environ 14 000.00 € HT

Adrien Carnet-Guillot explique que la plage de dépôt créé en 2019 par le SIAGA est une zone de respiration dont l'objectif est de stocker les sédiments en amont pour éviter un exhaussement du lit en aval qui augmenterait le risque d'inondation.

Le coût du curage est de 13 020.00 € TTC. Il sera réalisé par l'entreprise Perret TP du 9 au 13 octobre 2023 qui retirera de 950 m³.

Présentation des ouvrages sédimentaires

Adrien-Carnet Guillot rappelle que l'Item n°5 GEMAPI est la « défense contre les inondations et contre la mer », ce qui comprend les ouvrages type plage de dépôt et piège à graviers.

L'objectif des réunions sur les ouvrages sédimentaires est de présenter un par un les ouvrages sur cours d'eau pouvant répondre à cet item n°5 pour arbitrer voire concerter à qui revient la gestion de ces ouvrages sédimentaires. Puis à long terme, d'inscrire dans notre patrimoine ceux répondant au volet Protection des Inondations et d'établir un plan de gestion sédimentaire.

Tout d'abord, il faut réaliser un inventaire, puis définir, selon les critères des textes de lois, les enjeux humains, il faut également déterminer qui sont les gestionnaire (privé / public), voir avec la police de l'eau le type de cours d'eau et déterminer s'il faut faire une protection active ou passive de l'ouvrage.

Adrien Carnet-Guillot présente les treize ouvrages retenus :

| ID | Commune | Cours d'eau | Type ouvrage |
|--------|-------------------------|-------------------------|--|
| PG01 | Saint Laurent du Pont | Ruisseau Guinard | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG02 | Saint Laurent du Pont | Ruisseau Guinard | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG03 | Saint Laurent du Pont | Ruisseau Guinard | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG06 | Saint Laurent du Pont | Ruisseau Terpends | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG04 | Saint Joseph de Rivière | Ruisseau Chorolant | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG05 | Saint Joseph de Rivière | Ruisseau Merdaret | Plage de dépôt |
| PG18 | Saint Joseph de Rivière | Ruisseau de la Cascade | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG09_1 | Massieu | Ruisseau Combes | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |
| PG10 | Saint Geoire Valdaine | Ruisseau du Versous | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |
| PG11 | Saint Geoire Valdaine | Ruisseau Gorges | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |
| PG12 | Saint Geoire Valdaine | Ruisseau de la Cascade | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |
| PG13 | Saint Geoire Valdaine | Ruisseau Pajolière | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |
| PG16 | Saint Jean Avelanne | Ruisseau du Malafossant | Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité |

Et les onze ouvrages non retenus :

| ID | Commune | Cours d'eau | Type ouvrage |
|--------|-------------------------|---------------------------|--|
| PG07 | Saint Pierre Entremont | Cozon | Dépôt naturel |
| PG08 | Chirens | Ruisseau du Touvat | Piège à embâcles |
| PG17 | Chirens | Ruisseau Vécière | Piège à embâcles hors territoire SIAGA |
| PG09_2 | Massieu | Ruisseau Combes | Piège embâcles |
| PG09_3 | Massieu | Ruisseau Combes | Piège embâcles |
| PG21 | Massieu | Le Doucin | Seuil pour béalère qui bloque sédiment |
| PG14 | Saint Geoire Valdaine | Ruisseau de la Gorges | Dépôt naturel |
| PG15 | Saint Martin Vaulserre | Ruisseau de la Combiere | Grille anti-embâcle |
| PG19 | Saint Joseph de Rivière | Talweg sec hors GEMAPI | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG20 | Saint Joseph de Rivière | Talweg sec hors GEMAPI | Plage de dépôt / piège à gravier |
| PG22 | Voissant | Non cours d'eau / chaneaz | Stockage eau de ruissellement |

Bilan ripisylve 2022 / 2023

Adrien Carnet-Guillot donne le détail de la ripisylve 2022/2023 qui est réparti en quatre lots :

- Lot 1 : Sud-Est par l'association emplois verts – Adéquation représentant 30 Kms de cours d'eau entretenu sur 42 jours pour un montant de 28 900.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Guiers / Guiers Vif / Cozon / Argenette / Maillet / St Christophe / Balmettes / Côte Chatain / Grand Carroz / Les Baudes / Poyet / R du Rafour.
- Lot 2 : Sud-Ouest par l'association emplois verts – Adéquation représentant 32.5 Kms de cours d'eau entretenu sur 37 jours pour un montant de 25 500.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Aiguenoire / Cholorant / Corbeillers / Couzon / Guiers / Guiers Mort / Herbetan / Merdaret / Tuilerie St Joseph / Souilllets / Sartres / Guinard / Grolets /.....
- Lot 3 : Nord-Est par l'association Acty Chantier représentant 42 Kms de cours d'eau entretenu sur 35 jours pour un montant de 25 375.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Bonnard / Thiers/ Rieu / Paluel / Morge de Saint Franc / Guiers / Grenant / Ruisseau des Marais / Ruisseau 15 sous / Bas Michelin/
- Lot 4 : Nord-Ouest par l'association Osez représentant 49 Kms de cours d'eau entretenu sur 37 jours pour un montant de 27 185.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Ainan / Beauchiffray / Bois des carmes / Cascade / Gorge / Guiers / Guindan / Pajoliere / Bièvre / Mollard / Corbière/ Corbassière / Touvat /

Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024

Sophie Michon présente le suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024 :

- Volet A : amélioration de la qualité des eaux : 3 actions sont engagées pour un budget de 1 207 000 € HT et 4 ont été abandonnées pour un montant de 1 748 000 € HT
- Volet B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques : 6 actions engagées pour un montant de 570 368 € et une action abandonnée pour 139 000 € HT
- B2. Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique 2 actions engagées pour 243 000 € et 1 action abandonnée pour 331 200 €
- Volet C : 5 actions engagées pour 336 900 €

Concernant les perspectives 2024, Sophie Michon indique que pour le :

- Volet A : amélioration de la qualité des eaux : 2 actions sont programmées pour 925 000 € et une action sous condition pour 750 000 €
- Volet B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques : 7 actions programmées pour un montant de 563 302 € TTC et une action abandonnée pour 60 000 €
- B2. Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique 2 actions sous condition pour 498 000 € et 3 actions abandonnées pour 1 997 000 €
- Volet C : 7 actions programmées pour 391 000 €

Cf annexe

Sophie Michon termine en rappelant les échéances à venir : la date limite pour déposer les dossiers de demande d'aide est le 30/06/2024, la date limite d'instruction est mi-octobre 2023 pour les projets 2023. Elle précise également que le non-respect de l'année d'engagement entraîne une annulation du bonus

Etude stratégique foncière

Sophie Michon présente l'étude stratégique foncière qui est réalisée par la société Citadia sur quatre phases :

PHASE I : L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE CROISÉE DES ENJEUX : création d'une carte des secteurs à enjeux prioritaires (durée 2 mois)

PHASE II : LA LOCALISATION DE L'INTERVENTION FONCIÈRE : co-construction de la méthode de travail et atlas cartographique des secteurs prioritaires pour la mise en œuvre de programmes opérationnels (durée 2 mois)

PHASE III : DIAGNOSTIC FONCIER : analyse des dynamiques foncières à l'œuvre sur le territoire (durée 3 mois)

PHASE IV : DÉFINIR LES OBJECTIFS SUR LES SITES ET LES MODES D'INTERVENTION : hiérarchisation et échelonnement des objectifs dans le temps, définition des sites mobilisables et création de fiches actions (durée 5 à 6 mois)

Etude stratégique ressource en eau

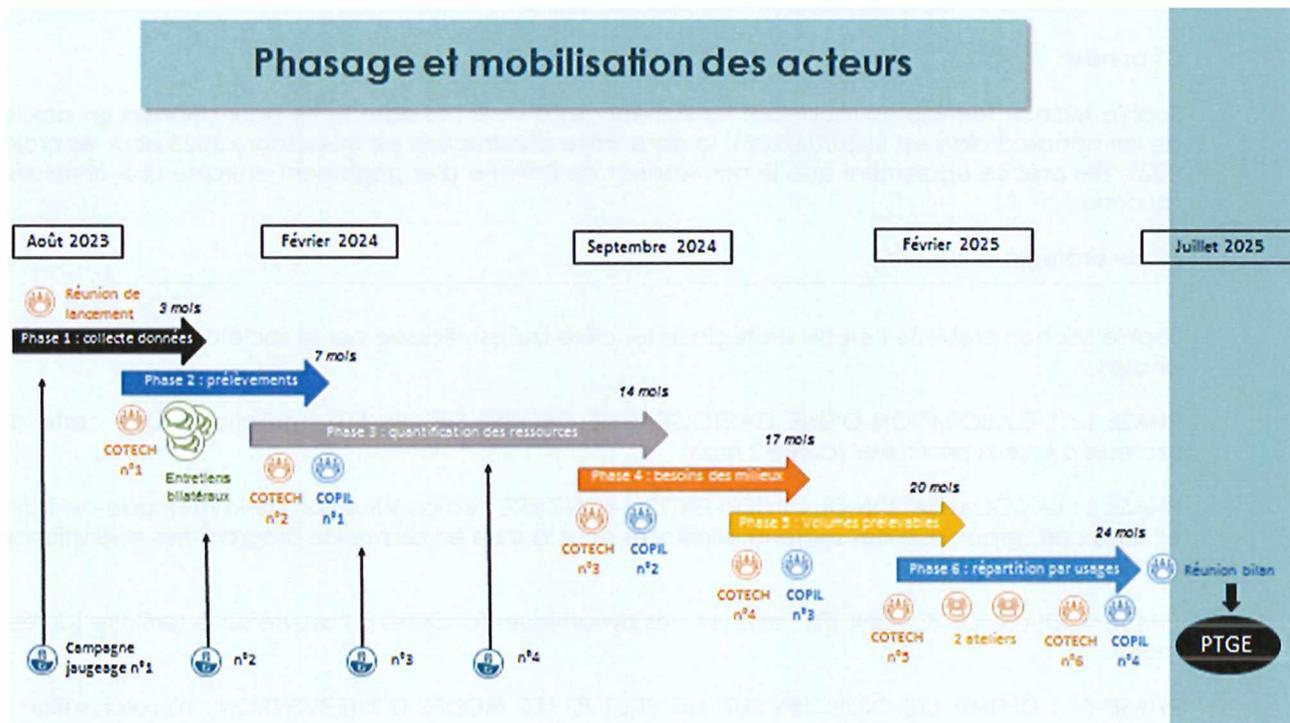
Didier Girard explique que l'étude ressource en eau est réalisée par le bureau d'étude BRLi. Le comité de pilotage de lancement s'est déroulé le 21 septembre 2023 à St Béron avec la présence de plus de cinquante personnes.

Il expose les sept phases de l'étude :

- Phase 1 : Caractérisation des sous bassins et aquifères avec la collecte de données, la synthèse des données sur les ressources et la caractérisation des déséquilibres
- Phase 2 : Bilan des prélèvements existants, analyse de l'évolution passée et future : bilan des prélèvements, des volumes restitués et des transferts d'eau, rétrospective et prospective climatique et évolution potentielle des usages et des besoins
- Phase 3 : Quantification des ressources existantes et impacts des prélèvements : Caractérisation des points de référence et des débits d'étiage, modélisation – reconstitution de l'hydrologie non influencée
- Phase 4 : Détermination de la sensibilité des milieux aquatiques en période de basses eaux : détermination des débits biologiques et des niveaux piézométriques.

- Phase 5 : Détermination des objectifs de gestion en période de basses eaux : détermination des volumes prélevables sur les eaux superficielles et souterraines
- Phase 6 : Proposition de répartition des volumes prélevables entre les usages et proposition de périmètre d'organisme unique : Proposition de scénarios de volumes prélevables par usages
- Phase 7 : PTGE (tranche optionnelle)

Il présente ensuite le calendrier prévisionnel :



Présentation de l'avenant au Programme d'Etudes Préalables

Sébastien Bordier prend la parole et explique que le PEP a été lancé en juin 2021 pour une durée de trois ans. Compte-tenu du retard pris dans la mise en œuvre au niveau desancements et réalisations des actions ainsi qu'un budget insuffisant, il est nécessaire de faire la demande d'un avenant afin d'allonger la durée de mise en œuvre de dix-huit mois et d'ajuster le calendrier de mise en œuvre des actions.

Ensuite il expose l'impact de l'avenant sur l'ensemble des axes :

| Action | Statut | Impact de l'avenant | |
|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| Axe 1 | | | |
| Pose de repères de crues historiques et pédagogiques | Non débutée | | |
| Ateliers de sensibilisation au risque d'inondation | En cours | Prolongement / + value à déterminer | |
| Outil pédagogique pilote à destination des scolaires | En cours | | |
| Diagnostic approfondi et partagé | En cours finalisation 11/2023 | + value 41 643 € | |
| Etude de définition des ouvrages de protection aux inondations | En cours | | |
| Etude pour la prise en compte des effets du changement climatique | Non débutée | Modification du contenu | |
| Enrichir les bases de données nationales | Non débutée | Prolongement | |

| | | | |
|-------|--|-------------|--------------|
| I.8 | Élaboration d'ACB/AMC | Non débutée | Prolongement |
| I.9 | Elaboration du dossier PAPI | Non débutée | Prolongement |
| Axe 2 | | | |
| II.1 | Pose d'échelles limnimétriques | Non débutée | |
| Axe 3 | | | |
| III.1 | Assistance aux communes à la rédaction de PCS et de DICRIM | En cours | Prolongement |
| III.2 | Garantir la Màj des PCS/DICRIM et démarches associées | En cours | Prolongement |

| | | | |
|-------|--|-------------|-----------------|
| Axe 4 | | | |
| IV.1 | Porter à connaissance les cartes d'aléa | Non débutée | + value 10 380€ |
| IV.2 | Animation d'un réseau de référents « urbanisme-prévention inondation » | En cours | |

| | | | |
|-------|---|-------------|--------------------------------|
| Axe 5 | | | |
| V.1 | Réduction de la vulnérabilité sur des enjeux privés | Non débutée | Prolongement / + value 29 400€ |

| | | | |
|-------|---|-------------|--------------|
| Axe 6 | | | |
| VI.1 | Analyse des études existantes sur le bassin versant GATB pour l'élaboration d'un programme de travaux | Non débutée | Prolongement |
| VI.2 | Propositions d'aménagements pour certains affluents en vue de réduire la vulnérabilité | Non débutée | Prolongement |

| | | | |
|-------|--|----------|--|
| Axe 7 | | | |
| VII.1 | Dossiers de régularisation liés aux systèmes d'endiguement de la "Digue des Autrichiens" et du camping de 3 lacs | En cours | |

Axe 0 : Animation : initialement prévu sur 4 ans, prolongement jusqu'en décembre 2025

Ensuite Sébastien Bordier donne le planning modifié : cf annexe

Synthèse de l'avenant au PEP

| V3 07/11/2023 | Budget initial | Budget après avenant | Évolution du budget | % |
|------------------|--------------------|-----------------------|---------------------|-------------|
| Axe 0 | 180 000 € | 240 000 € | 60 000 € | 33,3 |
| Axe 1 | 820 860 € | 874 883 € | 54 023 € | 6,6 |
| Axe 2 | 74 520 € | 101 335 € | 26 815 € | 36,0 |
| Axe 3 | 18 480 € | 18 480 € | 0 € | 0,0 |
| Axe 4 | 10 380 € | 20 760 € | 10 380 € | 100,0 |
| Axe 5 | 29 400 € | 58 800 € | 29 400 € | 100,0 |
| Axe 6 | 110 640 € | 110 640 € | 0 € | 0,0 |
| Axe 7 | 42 360 € | 42 360 € | 0 € | 0,0 |
| TOTAL TTC | 1 286 640 € | 1 467 258,00 € | 180 618 € | 14,0 |

- Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables : délibération CS-2023-27 :
Suite aux explications présentées ci-dessus :

Le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'avenant N°1 du PEP au PAPI

- Ouvrages sédimentaires : délibération CS-2023-34 :

Suite aux explications présentées ci-dessus :

Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la méthodologie de sélection des ouvrages pris en charge par le SIAGA, la sélection des 13 ouvrages de régulation de transport solide sous maîtrise d'ouvrage du SIAGA et donne l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

- Etude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique : Délibération CS-2023-25 ; demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-16 :

Suite aux explications présentées ci-dessus :

Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- Suivis des débits d'étiage et de la piézométrie de la nappe du bassin du Guiers : délibération CS-2023-26 ; demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-17.

Suite aux explications présentées ci-dessus :

Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- Admission en non-valeur (ANV) :

Sabine Gandy explique que la trésorerie de Pont de Beauvoisin propose une admission en non-valeur de produits irrécouvrables du titre 70 de l'année 2013 pour un montant de 178.97 €

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur pour un montant total de 178.97 € et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires

- Adhésion CDG / prévoyance : délibération CS-2023-29

Il est proposé aux élus qu'à la date du 01/01/2024, le SIAGA adhère au contrat-cadre mutualisé pour le lot 2 : Prévoyance contre les accidents de la vie

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

> Modalités de la participation par agent :

- 36 € pour les agents de catégorie C
- 41 € pour les agents de catégorie B
- 62 € pour les agents de catégorie A

Durée du contrat : à effet au 1er janvier 2024, jusqu'au 31/12/2026, renouvelable un an.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et autorise Le Président à signer la convention en résultant.

- Revalorisation du ticket restaurant : délibération CS-2023-30

Sabine Gandy explique qu'au 1er janvier 2023, le montant de la participation de l'employeur au financement d'un titre restaurant exonérée de cotisations sociales et des CSG-CRDS a été ré-évalué dans la limite de 6,91 € et lorsque le montant de cette participation est compris entre 50 % et 60 % de la valeur du titre restaurant.

(Ainsi, si la participation de l'employeur est de 6,91 €, elle est totalement exonérée de cotisations sociales lorsque la valeur du titre restaurant est comprise entre 11,52 € et 13,82 €.)

Le Président propose donc d'augmenter la valeur faciale du titre restaurant de 9.25 € à 11.50 € à partir du 01/01/2024 et de maintenir la participation de la collectivité à 60 % de la valeur faciale du titre, soit 6.90 €, tel qu'indiqué dans le règlement.

Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité

- Revalorisation des chèques cadeaux : délibération CS-2023-31 :

Sabine Gandy explique que des chèques cadeaux sont attribués en fin d'année au prorata du temps de travail, après une année d'ancienneté, selon le tableau ci-dessous :

| Temps de travail | 100 % | 90% | 80% | 70% | 60% | 50% |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Montant alloué | 250 € | 225 € | 200 € | 175 € | 150 € | 125 € |

Compte-tenu de la baisse de pouvoir d'achat, il est proposé d'augmenter, à partir de l'année 2023, le montant alloué de la manière suivante :

| Temps de travail | 100 % | 90% | 80% | 70% | 60% | 50% |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Montant alloué | 300 € | 270 € | 240 € | 210 € | 180 € | 150 € |

Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité

- Création du poste communication : augmentation temps de travail à 80% : délibération CS-2023-32 :

Didier Girard explique qu'il convient de créer un poste chargé(e) de communication. En effet, compte-tenu de la charge de travail, le poste actuel qui est à 50% n'est pas suffisant pour réaliser l'ensemble des actions de communication. Il convient donc d'augmenter le temps de travail à 80% d'un temps plein. C'est pourquoi, il convient de créer ce nouveau poste qui remplacera le précédent. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille de rémunération du grade des Ingénieurs territoriaux ou techniciens territoriaux + régime indemnitaire en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité et autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires

- Avenant N°4 à la convention du Département de l'Isère mise à disposition de services : délibération CS2023-33 :

Didier Girard rappelle que le Conseil Départemental de l'Isère a mis en place en 2019 une plateforme d'ingénierie hydraulique pour les syndicats mixtes structurants dont le S.I.A.G.A.

Un avenant N° 4 à la convention de mise à disposition de services pour l'élaboration du dossier de candidature de PAPI d'intention du Guiers et la structuration et l'administration d'un système d'informations géographique (SIG).

Pour l'année 2023, la contribution forfaitaire est actualisée selon la décomposition suivante :

| Fonction | Grade et expérience | Coût salarial chargé annuel temps plein | Quotité de temps de travail | Nombre de mois | Coût |
|-------------------|-------------------------|---|-----------------------------|----------------|----------|
| Chargée de projet | Ingénieure expérimentée | 55 695 € | 20% | 12/12 | 11 139 € |
| Technicien SIG | Technicien expérimenté | 38 820 € | 20% | 4/12 | 2 588 € |
| Total | | | | | 13 727 € |

Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité et autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires

Divers :

Nouveaux locaux : Didier Girard présente le plan du nouveau bâtiment et indique que des modifications vont être apportées afin de mieux répondre aux attentes du SIEGA et du SIAGA

Sabine Gandy indique les prochaines dates :

25/10/2023 : Réunion PGS à St Laurent du Pont

07/11/2023 : Lancement stratégie foncière

07/11/2023 : CoPil PEP au PAPI

08/11/2023 : Conseil Syndical

17 et 18/11/2023 : Ecole de l'eau : hydro-systèmes

30/11/2023 : 30 ans du SIAGA

CoPil étude de stratégie de communication : date à définir

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance
Williams DUFOUR



Le 08/11/2023
Le Président
Jean-Louis REYNAUD



Calendrier de réalisation - Programme d'Études Préalables au PAPI GATB - Avenant n°1

Calendrier initial ■ Calendrier mis à jour (11/2023) ■

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|------|------|------|------|------|
| 0 Mise en place d'une équipe projet | ■ | | | | |
| I.1 Pose de repères de crues historiques et pédagogiques | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.2 Ateliers de sensibilisation au risque d'inondation | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.3 Outil pédagogique pilote à destination des scolaires | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.4 Diagnostic approfondi et partagé | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.5 Etude de définition des ouvrages de protection aux inondations | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.6 Etude pour la prise en compte des effets du changement climatique | | | ■ | ■ | ■ |
| I.7 Enrichir les bases de données nationales | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| I.8 Élaboration d'ACB/AMC | | | ■ | ■ | ■ |
| I.9 Elaboration du dossier PAPI | | | ■ | ■ | ■ |
| II.1 Pose d'échelles limnimétriques | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| II.2 Mise en place d'un réseau de sentinelles | | | ■ | ■ | ■ |
| II.3 Etude de faisabilité d'un réseau de surveillance et d'alerte | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| II.4 Mutualisation de données et échanges entre gestionnaires de cours d'eau | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| III.1 Assistance aux communes à la rédaction de PCS et de DICRIM | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| III.2 Garantir la M&J des PCS/DICRIM et démarches associées | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| III.3 Réalisation d'exercices gestion de crise | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| IV.1 Porter à connaissance les cartes d'aléa | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| IV.2 Animation d'un réseau de référents « urbanisme-prévention inondation » | | | ■ | ■ | ■ |
| IV.3 Analyse stratégique pour la prescription d'un PPRi | | | ■ | ■ | ■ |
| V.1 Réduction de la vulnérabilité sur des enjeux privés | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| VI.1 Analyse des études existantes sur le bassin versant GATB pour l'élaboration d'un programme de travaux | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| VI.2 Propositions d'aménagements pour certains affluents en vue de réduire la vulnérabilité | | | ■ | ■ | ■ |
| VII.1 Dossiers de régularisation liés aux systèmes d'endiguement de la "Digue des Autrichiens" et du camping de 3 lacs | | ■ | ■ | ■ | ■ |
| VII.2 Procédures réglementaires de surveillance des ouvrages de prévention des inondations | | | ■ | ■ | ■ |

Annexe



| Volet | Nom du volet | Sous-Volet | Nom du sous-volet | Code action | Classement | Intitulé de l'action | Maître d'ouvrage | Montant estimatif | HT / TTC | Année d'engagement de l'action | Etat d'avancement |
|-------|---|------------|--|-------------|------------|--|------------------------------|-------------------|----------|--------------------------------|-------------------|
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A1 | Suivis et amélioration des pressions de pollution | A1.4 | 4 | Suivi allégé du niveau trophique du Lac d'Aiguebelette Année 2 | CCLA | 25 000 | HT | 2023 | engagé |
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A2 | Réduction des pressions de pollution | A2.2 | 2 | Travaux de raccordement du système d'assainissement de Saint-Béron à la station d'épuration de Romagnieu - la Calabre | SIEGA | 1 090 000 | HT | 2023 | engagé |
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A2 | Réduction des pressions de pollution | A2.9 | 9 | Chemisage - réseau de transit d'assainissement Centre Bourg | SIAM | 92 000 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.1 | Préservation et restauration des zones humides | B1.1.4 | 4 | Renaturation de la confluence entre le Guiers et le Rhône | SIAGA | 130 800.00 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.3 | Préservation, gestion et restauration des zones humides | B1.3.2 | 2 | Reconquête des zones humides remarquables en Isère année 2 | CEN 38 / SIAGA | 89 881 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.3 | Préservation, gestion et restauration des zones humides | B1.3.2 | 2 | Reconquête des zones humides remarquables en Isère année 2 | CEN 38 / SIAGA | 10 000 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.3 | Préservation, gestion et restauration des zones humides | B1.3.3 | 3 | Reconquête des zones humides remarquables en Savoie-Année 2 | CEN 73 / SIAGA / CCLA | 10 687 | TTC | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.4 | Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau | B1.4.1 | 1 | Gestion, restauration et entretien de la végétation de berge-Année 2 | SIAGA | 122 000 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.4 | Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau | B1.4.2 | 2 | Gestion des massifs d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie-Année 2 | SIAGA | 207 000 | HT | 2023 | engagé |
| B1 | Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.4 | Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau | B1.4.3 | 3 | Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau du bassin versant du lac d'Aiguebelette – Diagnostic et engagement d'un programme d'actions de restauration et d'entretien-Mise en œuvre du plan de gestion pluri annuel - Année 1 | SIAGA / CCLA | | HT | 2023 | engagé |
| B2 | Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique | B2.1 | Instauration des modalités d'une gestion durable des ressources en eau du territoire (études, schémas, suivis, télégestion...) | B2.1.7 | 7 | Projet d'amélioration du rendement global (fiabilisation de la sectorisation et gestion patrimoniale préventive)Amélioration de la gestion des réseaux AEP - Equipement réseaux intelligents | SIEGA | 19 500 | HT | 2023 | engagé |
| B2 | Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique | B2.2 | Amélioration des rendements / économies d'eau | B2.2.7 | 7 | Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable sur le secteur des Bandets à Saint Pierre d'Entremont 73 | SIAEP de la Région du Thiers | 224 000 | HT | 2023 | engagé |
| C | Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire | C1 | Animation et suivi du contrat de bassin | C1.1 | 1 | Animation territoriale-Missions d'animation GS et Milieux -Année 2 | SIAGA | 100 000 | TTC | 2023 | engagé |
| C | Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire | C1 | Animation et suivi du contrat de bassin | C1.1 | 1 | Animation territoriale-Missions d'animation Ressource en eau - Année 2 | SIAGA | 75 000 | TTC | 2023 | engagé |
| C | Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire | C1 | Animation et suivi du contrat de bassin | C1.1 | 1 | Animation territorialeMissions d'animation - Entretien et EEE - Année 2 | SIAGA | 25 000 | TTC | 2023 | engagé |
| C | Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire | C2 | Communication et sensibilisation | C2.1 | 1 | Animations pédagogiques-Année 2 | SIAGA / PNRG | 57 800 | TTC | 2023 | engagé |
| C | Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire | C2 | Communication et sensibilisation | C2.2 | 2 | Actions de communication-Année 2 | SIAGA | 79 100 | TTC | 2023 | engagé |

| Volet | Nom du volet | Sous-Volet | Nom du sous-volet | Code action | Classement | Intitulé de l'action | Maître d'ouvrage | Montant estimatif | HT / TTC | Année d'engagement de l'action | Etat d'avancement |
|-------|---|------------|---|-------------|------------|--|----------------------------------|-------------------|----------|--------------------------------|-------------------|
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A2 | Réduction des pressions de pollution | A2.1 | 1 | Travaux de raccordement du système d'assainissement non conforme de Belmont-Tramonet à la station d'épuration de Saint-Genix | SIAGA | 800 000 | HT | 2023 | abandonné |
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A2 | Réduction des pressions de | A2.13 | 13 | Création de réseaux séparatifs d'assainissement et raccordement au réseau collectif des hameaux de | Saint-Pierre-de- | 598 000 | HT | 2023 | abandonné |
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A3 | Gestion des eaux pluviales : | A3.1 | 1 | Elaboration du zonage et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines de la communauté de | CCVG | 50 000 | HT | 2023 | abandonné |
| A | Amélioration de la qualité des eaux | A3 | Gestion des eaux pluviales : schémas, déconnexion / infiltration, désimperméabilisation | A3.3 | 3 | Déminéralisation et végétalisation du parking Complexe Sportif Charles Boursier | Saint-Laurent-du-Pont | 300 000 | HT | 2023 | abandonné |
| B1 | Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.2 | Restauration de la continuité écologique | B1.2.7 | 7 | Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Truison | SIAGA / Propriétaires d'ouvrages | 119 000.00 | HT | 2023 | abandonné |
| B1 | Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques | B1.4 | Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau | B1.4.4 | 4 | Aménagement de systèmes d'abreuvement et de passage du bétail (Truison, Grenant) | SIAGA | 20 000 | HT | 2023 | abandonné |
| B2 | Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique | B2.2 | Amélioration des rendements / économies d'eau | B2.2.11 | 11 | Renouvellement du réseau AEP - Secteur de Gerbetière – Grand Logis – Martinière | Saint-Pierre-de-Chartreuse | 331 200 | HT | 2023 | abandonné |